

## LES POLDEVES

Seize ans après le joyeux enterrement d'Hégésippe Simon, celui-ci devait accoucher d'un peuple entier. Un accouchement posthume, par conséquent, mais qui fut accueilli avec l'allégresse, la même allégresse qui avait salué la naissance de l'éducateur de la Démocratie. Tant il est vrai que l'histoire est un perpétuel recommencement. A la condition, quand on compose le plat, d'y ajouter une épice nouvelle. Avec Hégésippe, c'est au civisme des hommes qu'on avait fait appel. C'est au nom de la dignité humaine et de la solidarité internationale qu'ils furent alertés en 1929. Et c'est encore un journaliste, Alain Mellet, fils spirituel de Paul Birault qui eut l'idée de réaliser cette mystification désormais classique, l'avant-dernière du genre.

L'affaire des Poldèves...

La Poldévie, nation imaginaire, n'existait que dans l'imagination de Mellet, comme Hégésippe n'avait vécu que dans celle de Birault. Celui-ci avait accrédité l'existence d'un personnage mythique. Celui-là avait l'ambition de faire vivre une nation fantôme. Plus un mensonge est énorme, plus il a de chances d'être cru.

Or donc, le 18 mars 1929, selon le scénario qui avait si bien réussi à son prédécesseur, Alain Mellet, adressa à certains parlementaires une lettre à en-tête du « Comité de défense Poldève », lettre en forme de supplique, rédigée en un français très approximatif qui devait en renforcer l'authenticité.

« Honoré Monsieur le Député,

« C'est un cri à votre pitié et à votre justice que nous faisons entendre en vous suppliant de laisser toute votre attention sur les choses qui suivent :

« En plein XX<sup>e</sup> siècle de lumière et de droit, près de 100.000 infortunés Poldèves, esclaves modernes, habitent sous le joug de quelques dizaines grands propriétaires terriens. Femmes, vieillards, enfants (parce que les hommes travaillent dans les usines et dans les entreprises agricoles d'autres pays) mènent une vie misérable de bêtes.

« Aucun secours pour eux si leur délivrance ne vient pas de la conscience mondiale que nous venons chercher dans votre coeur. Certainement, nous ne sommes pas les amis des républiques soviétiques, surtout l'Ukraine par qui nous avons eu trop de souffrances, mais un pareil état de vie ne serait pas possible chez eux depuis la révolution.

« Donc, Honoré Monsieur le Député, nous ne demandons pas le plus petit secours en argent, mais seulement votre éminent appui moral. La France de 1793 qui a piétiné les tyrans et les rois peut nous arracher entre les griffes des grands propriétaires affamés de sang poldève.

« Dans ce commencement du XX<sup>e</sup> siècle qui a vu éclater grandiosement le triomphe de la paix perpétuelle et de la fraternité à toujours, il faut effacer les dernières taches immondes.

« Oh, merci, Honoré Monsieur le Député, pour votre réponse qui va à Genève avec celles des autres collègues du Parlement de la Grande France de la Révolution. »

« Pour le Comité de Défense Poldève

Lyneczi Stantoff, Lamidaeff. »

Il suffisait d'ouvrir un Atlas pour constater que la Poldévie était totalement ignorée des géographes. Mais les parlementaires alertés ne possédaient sans doute pas cet ouvrage classique. De plus, on leur demandait une aide exclusivement morale, un appui désintéressé, pas le plus petit secours en argent, et cette suprême habileté qui consistait à s'adresser aux coeurs en méprisant les portefeuilles était bien faite pour exalter les uns en apaisant les autres.

Par retour du courrier, le Comité de Défense Poldève reçut quatre réponses. La première était un simple accusé de réception. M. Camille Planche, député de l'Allier et Président du groupe de la Ligue des Droits de l'Homme se contente « de prendre note ».

M. Cazals, député de l'Ariège, questeur à la Chambre, ancien président du parti radical et ami personnel de Poincaré n'hésite pas, lui, à condamner moralement l'oppression dont la Poldévie est la victime.

« Toutes les iniquités trouvent en moi un adversaire résolu, à plus forte raison la violence. »

« Sentiments sympathiques. »

M. Chouffet, député du Rhône, vice-président de la commission de l'Armée, lui fait écho. Il sait doser son indignation, M. Chouffet.

« Je suis, en ce qui me concerne, et dans les limites des possibilités, à votre entière disposition pour vous aider dans votre noble tâche. Rien, en effet, n'est plus beau que le dévouement de ceux qui s'attachent à délivrer leurs frères de la servitude, et il est triste de constater qu'aujourd'hui, au XXe siècle, on puisse encore parler d'esclavage.  
« Croyez... »

M. Boutet, député des Ardennes, adresse à Mellet une sorte de profession de foi.

« Je réponds à votre appel si douloureux en vous disant que le socialiste que je suis est avec les victimes de l'oppression. Mon coeur saigne à la pensée que des hommes qui devraient être libres et heureux sont courbés sous le joug des bourreaux et souffrent dans leur être physique et dans leur être moral. Joignez ma protestation à toutes celles que vous recevez en faveur des Poldèves.  
« A vous, bien cordialement. »

\*  
\* \*

Ces quatre lettres furent jugées peu convaincantes par Mellet qui résolut d'activer un courant de sympathie à peine amorcé. Il reprit sa machine à écrire et composa un second appel qui avait l'accent d'un S.O.S., un peu longuet sans doute, mais tragique à souhait.

« Honoré Monsieur le Député,  
« Quinze jours déjà, nous avons cru permis de frapper à votre conscience pour protestation contre les infamies dont souffre la nation poldève. Hélas, les événements ont marché, marché ! La révolte s'est faite dans deux districts déjà. Alors, pour représailles, la Bourse du Travail de Tcherchella a été incendiée par des sanguinaires comme les fascistes Italie. Un cent de nos pauvres frères esclaves ont vu la mort. Transpercés par la soldatesque des grands bourreaux propriétaires terriens.  
« Il y a des filles qui ont vu la violation, et tout cela sans jugement, sans jugement !! En France, quelle est l'agence de nouvelles qui a dit les choses ? La France du refuge des proscrits paraît sous le joug méchant du parti de réaction. Notre peuple n'est pourtant pas un inconnu pour la grande France de jadis. Rappelez-vous les lettres de Voltaire à Constance Nepuska. C'est sous la conscience élevée du grand penseur, toujours pour les petits contre les grands, que nous plaçons notre détresse.  
« Ah! nous sommes vraiment abandonnés. L'Evêque poldève n'a rien fait du tout. On dirait qu'il n'existe pas. Seuls, les honorés collègues Planche, Boutet, Chouffet et Cazals ont répondu à notre première lettre.  
« Qu'ils sont bons! Et comme nous leur prouverons bientôt notre reconnaissance! Mais quatre, c'est trop peu pour enrayer le sang qui coule. De grâce, aidez-nous, sauvez-nous!  
« De grâce, nous traînons vos pieds à notre malheur nous ne demandons pas le plus petit secours en argent, mais vite, envoyez-nous la protestation pour notre dossier pour la troisième sous-commission de la commission du Droit des Minorités de la Société des Nations.  
« Il faut tarir l'écoulement du sang Poldève !  
« Merci ! Merci ! »

« Pour le Comité... »

\*  
\* \*

Cette prose assez inattendue provoqua un véritable raz-de-marée au Palais Bourbon. Un flot d'indignation submergea l'hémicycle. Les députés, qui se seraient battus en séance pour une question de politique intérieure, se réconciliaient dans les couloirs en évoquant les malheurs des Poldèves.

- Je sais que nous ne sommes pas du même bord, mon cher Collègue...
- Dites même que je suis sur la rive opposée.
- ...Mais en ce qui concerne l'affaire des Poldèves...
- Touchez-là, moi aussi, j'ai signé...
- Bravo.

Évidemment, les destinataires n'avaient pas relevé l'étrange consonance du nom de la cité martyre : Tcherchella. Ils auraient pu la chercher longtemps, d'ailleurs, sans grande chance de succès. Mais, par contre, ils avaient retenu l'amitié de Voltaire pour cette Constance Nepuska de derrière le Danube. Voltaire au secours des Poldèves, c'était dans la grande tradition républicaine. C'est pourquoi la Chambre se leva comme un seul homme. L'affaire des Poldèves était lancée.

\*  
\* \*

M. Courrent, député du Lot-et-Garonne, s'engagea dans la lutte contre l'oppression comme il se serait engagé dans la guerre de Cent Ans. Pour la durée des hostilités.

- « L'exposé des souffrances qu'endure la nation Poldève ne saurait laisser un homme de coeur indifférent.
- « Nombreux, je l'espère, sont ceux qui protestent avec vous contre les injustices et les iniquités qui s'abattent sur vos frères malheureux. Permettez-moi de me joindre à ces protestataires et de souhaiter que le jour viendra où le droit des faibles et des opprimés sera enfin respecté.
- « Aux Poldèves injustement victimes d'une oppression qui n'est plus de ce siècle, et à votre Comité de défense, j'adresse l'expression de ma vive sympathie.

M. Henri Gout, député de l'Allier, se montra beaucoup moins violent que son collègue du Lot-et-Garonne. Néanmoins...

- « ...avec vous je regrette les troubles qui ensanglantent votre pays et c'est de tout coeur... »

C'est fou ce que les parlementaires aimaient invoquer leur généreux coeur. M. Roux, député des Bouches-du-Rhône, sentait le sien, lui aussi, bondir dans sa poitrine.

- « Tous les hommes de coeur sont avec vous...
- « Puissiez-vous être entendu et émouvoir enfin la conscience humaine. »

La conscience humaine !

Le grand mot était lâché. Les Poldèves n'étaient pas morts pour rien. Les Poldèves n'avaient pas souffert en vain. Les Poldèves avaient ému la conscience humaine.

Si Mellet avait alors eu le culot, avec la complicité de quelques joyeux drilles, d'organiser des manifestations, il obtenait l'accord de la Préfecture de Police.

S'il avait loué un local, dans un quartier résidentiel de préférence, il pouvait fonder l'Ambassade de Poldévie. Vingt députés auraient soutenu la demande d'accréditation. L'Elysée aurait marché...

Mais Alain Mellet, comme Birault, était un artiste. Il se contentait de savourer le style épistolaire des représentants du peuple français.

N'ayons pas peur des mots : il le dégustait.

- « Camarade, écrivait le député Ferron, veuillez inscrire mon nom au nombre des protestations

des gens de coeur contre les tortures qui sont infligées aux enfants de la nation Poldève. C'est une honte, au siècle où nous sommes, de voir se renouveler les crimes qui ont souillé l'humanité.  
« Croyez, cher secrétaire, à mes plus fraternels sentiments. »

M. Forcinat, député de l'Eure, y alla du même couplet vengeur et gratuit.

« La conscience humaine se révolte au récit des mauvais traitements auxquels sont soumis actuellement vos frères, les malheureux Poldèves. Votre cri d'alarme ne peut laisser indifférent un membre du Parlement français, ancien combattant de la Grande Guerre, descendant de ces glorieux ancêtres de la Révolution, qui ont proclamé à la face du monde les Droits imprescriptibles de l'Homme et du Citoyen.  
« Veuillez croire... »

M. Forcinat ajoutait en post-scriptum :

« Vous pourriez peut-être vous faire entendre par la Commission des Affaires Étrangères (Président Paul Boncour) et par le Groupe de la Ligue des Droits de l'Homme. »

\*  
\* \*

Les lettres s'entassaient sur le bureau de Mellet. Parmi tous les députés pressentis, il ne s'en trouva que deux pour manifester quelque réserve.

Charles Lambert, député de Lyon, invita « Monsieur Stantoff » à passer à son bureau pour complément d'information. Quant à M. Richard, député de la Loire, il répondit assez sèchement :

« Je ne connais rien à la question que vous voulez bien me soumettre. Documentez-moi. Je ne vous accorderai ma signature qu'en connaissance de cause.  
« Amitiés... »

Mellet reprit sa machine et rédigea, à l'intention de cet homme soupçonneux, la réponse suivante

« Honoré Monsieur le Député,  
« Merci pour votre lettre. Vous demandez la documentation. En voici un petit peu.  
« Sur l'histoire de notre malheureux peuple, il n'y a rien avant l'an Mille. Après sa conquête de Malte, Charles le Téméraire, ambitieux, voulut la couronne du Roi des Poldèves, mais Charles-Quint s'opposa. Le malheureux peuple Poldève tomba alors pendant près de deux siècles sous la domination horrible des Hohenstauffen qui essayèrent sur eux les premiers canons.  
« Un héros national, Gellé-Foa, leva l'étendard de l'indépendance avec l'aide de la France qui envoya le colonel-général Mellet, tandis que l'Angleterre envoyait l'amiral G.D. Byuu. Il gagna la bataille sanglante de Tamphepa. Malheureusement, il fut tué et les Aristocrates reprirent le pouvoir... »

Mellet faisait ensuite intervenir des prêtres luthériens dont les deux plus redoutables étaient Cimon et Gezipe (Hégésippe Simon, ton souvenir vivait encore...). Puis il terminait sur une note confuse qui mettait en cause la belle-soeur d'Alfred de Musset...

La plaisanterie était terminée. Sans attendre de réponse, Alain Mellet publia une série d'articles circonstanciés sur l'affaire des Poldèves. Pas un seul député ne réagit. L'ordre régnait en Poldévie.

*Source :*  
Jacques FRANJU  
*Le Grand Canular*  
SEGHERS  
(pages : 120 - 127)